



Suspicion de travail dissimulé et autre.

Par Ewanescence

Bonjour !

Pour commencer, je tiens à vous remercier de prendre le temps de lire ceci, puisqu'il s'agit d'un cas plutôt compliqué.

J'ai été témoin dans une communauté en ligne rassemblant bien facilement 100 000 personnes uniques de plusieurs choses déroutantes :

? Le fondateur de cette structure n'a déclaré qu'une marque déposée, comportant les habituelles informations comprenant deux services : publicités & évènementiel. Il n'y a pas d'entreprise au nom de la personne, reprenant le nom de la marque ou autre.

? La structure se repose sur une équipe faite de "bénévoles" contraints à faire 6h/semaines (3 x 2 heures) et une subordination puisque l'équipe est composée de plusieurs "rangs" en son sein (Fondateur > Administrateurs > Référents > Modérateurs), sans rémunération.

? Le fondateur se réserve tous les fonds provenant des différentes sources de revenus. Monnayant ainsi de la publicité sur Facebook et Discord auprès d'associations, entreprises et particuliers ; contre de l'argent ou selon la personne en face, un partenariat plus ample via le biais de code promo, etc...

? Le fondateur possède un site privé auprès duquel l'équipe de modération sauvegarde de nombreuses données peu importe leurs provenances, permettant d'identifier directement des personnes, sans que celles-ci soient au courant.

? Rejoignant le point ci-dessus, un administrateur s'amuse à harceler et menacer des membres en toute impunité, créant des faux comptes pour venir parler par exemple. Il en est même venu à aller jeter dehors sa colocataire en pleine nuit.

? Autre chose, c'est que d'après certaines personnes (donc contrairement aux informations ci-dessus, ce n'est pas quelque chose que j'ai pu constater par moi-même), il semblerait qu'une entreprise ait bien existé fut un temps et qu'à l'heure d'aujourd'hui, le responsable utiliserait l'ancien numéro de Siret.

Alors voilà, j'espère avoir été clair, ne pas m'être trompé d'endroit également. Maintenant la question est : "Qu'est-ce que je peux faire contre ça ?". Je ne suis qu'un jeune adulte de 20 ans, je ne fais pas dans le droit et j'ai fait des recherches approfondies sur le net, mais je ne sais vraiment pas quoi faire au final.

J'ai également essayé de me rapprocher un organisme du gouvernement par téléphone, qui par ailleurs a été très désagréable et n'a pas compris le problème, me conseillant de contacter l'organisme en charge d'une entreprise inexistante (ou dont je n'arrive pas à mettre la main dessus).

L'idéal serait que l'on puisse me confirmer quel les points soient bien gênants et si possible me rediriger vers les organismes vers lesquels je pourrais me tourner ensuite.

Encore merci pour tout ceux qui prendront le temps de bien vouloir se pencher sur le sujet pour me répondre.

Bien cordialement.